

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - INV. 34-14

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MARS 1968

C'est le samedi 9 mars 1968, à 15 heures, que les adhérentes de l'A.D.I.R. se sont réunies pour l'assemblée générale annuelle, au Musée Social, salle Paul-Delombre.

La présidente, Mme ANTHONIOZ, ouvre la séance et demande aux membres présents de se lever pour écouter Mme DELMAS qui va donner la liste des camarades mortes depuis la dernière assemblée générale. Dans le recueillement, Mme DELMAS nomme : Mmes et Mles BELLOSTAT, de Clermont-Ferrand ; BARBARY, de Blois ; CHEVALLIER, d'Orléans ; CORJON de Nogent-sur-Vernisson ; DAUTY, de Rodez ; DURIN, d'Ambilly par Annemasse ; GAUJARD, de Lyon ; GUÉRIN Elise, de Caen ; GUÉRIN Renée, de Nancy ; JACKSON, d'Engligny ; JAHAN (tante Yvonne), de Bagnoux ; LOUSTAUNEAU Germaine, de Paris ; Maître MARTINACHE, de Lille ; déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Nord ; PAYSAN (Laure BLANC), de Villeurbanne ; PERRICHON, de Paris ; RICHARD, de Sablé ; ROESS, de Colmar ; ROSOFF, de Nice ; ROUX Henriette, de Marseille ; Sœur MARIE-URBAIN, de Metz ; TRITZ Gabrielle, à New York.

Une minute de silence est observée et Mme ANTHONIOZ ajoute : « Il est nécessaire, avant de nous dire la joie que nous éprouvons en nous retrouvant, que nous unissons dans notre pensée celles qui sont mortes cette année. »

Mme ANTHONIOZ : « Si je ne me trompe, c'est notre 23<sup>e</sup> assemblée générale et chaque année nous nous émerveillons de nous retrouver après avoir survécu aux épreuves de la déportation. Chaque année aussi, hélas, nous déplorons une liste plus longue de nos camarades disparues et nous admirons le courage de celles qui souffrent, relevant même de graves opérations, sont encore là, actives et dévouées au service de leurs camarades.

» 1967 qui a été pour le monde une année difficile et douloureuse, avec deux guerres qui ne sont pas terminées, des problèmes aigus que nous ressentons chacun au fond de notre cœur, peut, en ce qui concerne notre association paraître assez heureuse. Vous le verrez en écoutant le rapport moral. J'ai lu le rapport de

Jacqueline SOUCHÈRE. Comme elle écrit très bien, il ne vous paraîtra pas monotone. Mais tout de même, ce qu'un tel rapport ne peut faire sentir, à vous que nous revoyons aujourd'hui avec tant de joie et qui êtes prises par vos occupations, votre vie familiale, et qui habitez parfois très loin du boulevard Saint-Germain, c'est l'esprit dans lequel se fait notre action. Pardonnez-moi de rendre ce témoignage à toutes celles qui travaillent de près ou de loin pour l'A.D.I.R. et dont vous entendrez souvent les noms dans ce rapport, c'est avec un esprit d'entraide fraternelle, avec désintéressement qu'elles apportent leur coopération. Parmi celles qui travaillent ainsi avec abnégation pour l'A.D.I.R., je voudrais cette année rendre particulièrement hommage à nos déléguées. Je leur ai demandé de s'asseoir au premier rang de cette assemblée et je vais les prier tout à l'heure de se lever et de dire leur nom et leur région pour que vous les connaissiez toutes.

» Les déléguées ont un rôle essentiel dans l'association. C'est grâce à elles, par elles, que l'esprit de l'A.D.I.R. est ce qu'il est. C'est elles qui portent sur leurs épaules, et c'est souvent lourd, les problèmes de santé ou les peines des camarades de leur section. C'est elles qui auprès des autres associations, auprès des services départementaux des Anciens Combattants, des pouvoirs publics, doivent vous représenter, parfois défendre votre point de vue. Elles méritent que vous les encouragiez de vos applaudissements et d'être épaulées dans leur région. »

Toutes les déléguées présentes se lèvent à tour de rôle et se nomment en indiquant la région qu'elles représentent.

Ce sont : Mlle DEGEORGE Puy-de-Dôme ; Mlle LECOANET, Savoie ; Mme CAYOTTE, Vosges ; Mme MEYSEMBOURG, Moselle ; Mlle FRANÇOIS, Metz ; Mme CLAIR, Haute-Savoie ; Mme BILLARD, Région parisienne ; Mlle TERSA, Gironde et région bordelaise ; Mme DÉAN, Anjou ; Mme STROHL, Alsace ; Mme FLAMENCOURT, Loiret-Centre ; Mme NICOUX, Sarthe ; Mme ROUGET, Suisse ; Mme BAUER Rhône ; Mme ELIE Ille-et-Vilaine ; Mme DUROEULX, Loire-Atlantique ; Mme BOURDELET, Nord ; Mlle BA-

CHELET, Var ; Mme GOUJON, Indre-et-Loire ; Mme CAILLIAU, Seine-Maritime.

Avant d'excuser les absentes, Mme ANTHONIOZ annonce qu'en réponse à l'invitation que l'A.D.I.R. lui a envoyée, Renée MIRANDE, présidente de l'Amicale de Ravensbrück, s'est excusée et a délégué à sa place Simone GOURNAY. Elle précise que l'A.D.I.R. ne fait aucune invitation, mais que le cas de l'Amicale est particulier. Elle ajoute que Louise ALCAN et Marie-Elisa COHEN sont présentes en tant que membres de l'association. Puis elle donne la liste des excusées, la plupart pour des raisons de santé.

C'est ainsi que Mme CHARPENTIER, trésorière de l'A.D.I.R. a chargé Mlle BOUMIER de bien vouloir la remplacer pour la lecture du rapport financier et que Mme FERRIERES, l'une des vice-présidentes, ne peut assister à l'assemblée.

Mme ANTHONIOZ demande que l'on pense particulièrement à Mme de Poix, déléguée du département de l'Indre-et-Loire, qui vient de subir une opération.

Parmi les absentes pour cause de maladie : Mmes ANDRÉ, BRINI, BLONDIN, BLONCOURT, CLAUDEL, CLÉMENT, DUBOIN, FROMENTIN, GUILLARD, HOMMEL, JOSLIN, JEAN-NIC, LAMBOLEZ, MAILLET, MALNATI, MAURAN, MORICE, MARCHAND, SÉROT, DE SEYNES. Sont absentes pour diverses raisons : Mmes AUDOU, BATIER, GUÉPIN, GEHANT, DIXON, DE MAROTTE, VAN RYCKEGHEM, etc.

S'il y a malheureusement de nombreuses absentes, par contre, Mme ANTHONIOZ exprime sa joie de retrouver beaucoup de camarades : les habituées et aussi certaines qui n'étaient jamais venues à cette réunion. Elle espère qu'elles en garderont un bon souvenir et qu'elles y reviendront.

Puis, elle passe la parole à Mme SOUCHÈRE pour la lecture du rapport moral. Elle tient à faire remarquer combien l'action que Mme SOUCHÈRE a accomplie toute l'année a été méritoire. Car elle aussi a ses obligations familiales et professionnelles. Elle aussi a ses ennuis de santé, et cependant, elle est toujours là, accueillante et répondant avec beaucoup de bonne grâce et de gentillesse aux demandes qu'on lui adresse.

4P4616

# RAPPORT MORAL

(Année 1967)

Mes chères camarades,

Le moment est venu de faire devant vous l'examen de conscience que constitue, chaque année, ce rapport moral résumé de nos activités. Ont-elles répondu à notre triple but de représentation, de liaison, de solidarité ?

Nous sommes en effet des femmes, et il est bon vis-à-vis de nos camarades hommes que nous témoignions dans les cérémonies du souvenir comme dans les manifestations anti-nazies, de notre passé et de notre position. C'est pourquoi nous ne manquons aucune des occasions qui nous sont officiellement données de joindre notre drapeau à ceux des autres associations.

## Représentation

Le mois d'avril est jalonné de dimanches consacrés au recueillement. En 1967, ce fut le 16 que Catherine GOETSCHEL assista à l'inauguration du monument d'Auschwitz. Pèlerinage émouvant entre tous puisque, après 22 ans, 4 millions de morts attendaient les vivants. La semaine suivante, au Père-Lachaise, nous déposions devant les stèles commémoratives les fleurs du souvenir et, à l'Arc de Triomphe et à Notre-Dame, nous nous retrouvions aussi émues qu'au premier jour.

Nos déléguées de province vous ont, elles aussi, réunies afin que nos pensées se rejoignent dans la communion des absents et au Struthof, comme chaque printemps, des envoyées de votre conseil accompagnaien les Strasbourgeoises.

Dans cette même perspective, nous avons assisté au début de novembre aux cérémonies culturelles, tant à la Synagogue, où Mme COME nous représentait, qu'au Temple et à Saint-Roch et nous nous sommes regroupées à la Crypte pour la veillée traditionnelle.

Au titre d'anciens combattants, nous avons été fidèles au rendez-vous du 8 mai, à celui du 11 novembre et nous pouvons remercier tout particulièrement Mme PAYEN et Mme SCHOORS qui, malgré le vent, le froid et la pluie, ont porté haut nos couleurs. Nous fûmes aussi présentes au Fort de Romainville, au Mémorial Kelly et, bien sûr, au Mont-Valérien, le 18 juin.

D'autre part, plus cordialement, nous avons rencontré des camarades aux assemblées générales où nous étions fraternellement conviées : assemblée générale de l'Amicale de Mauthausen, du Réseau du Souvenir, de la Fédération des Réseaux en mai et en juin, de l'Amicale de Ravensbrück en décembre. Nous avons aussi assisté à une réunion de « Souvenir et Jeunesse », cette association que des jeunes ont créée pour que se perpétue le souvenir et que se continue la défense de notre idéal.

## Prix de la Résistance

Le souci de la jeunesse reste, en effet, un souci constant, et Denise VERNAY qui, pour la région parisienne, s'occupe du Prix de la Résistance, vous dira combien les conférences organisées dans les lycées

et les collèges sont, pour les conférencières, des expériences émouvantes. Les échos qui nous viennent des départements sont, d'ailleurs, les mêmes, et la chaleur avec laquelle les élèves de 3<sup>e</sup> et des classes terminales accueillent nos témoignages prouve leur intérêt. Le 21 mai, la Nouvelle Faculté de Médecine recevait les lauréats du concours et notre camarade de Mauthausen, M. le Doyen ZAMANSKY leur remettait leurs prix avec le sourire que vous lui connaissez, avant de leur présenter cette « Bataille du rail » qui reste un des grands films de l'après-guerre.

Pour 1968, et afin de permettre aux futurs bacheliers de concourir, la date a été avancée, et le thème, qui nous concerne directement, puisqu'il s'agit de la femme dans la Résistance, semble plus attrayant. Une réunion a eu lieu à l'Institut Pédagogique où MIARKA nous représentait, et une bibliographie relative à ce thème a été établie. Nous avons, d'ailleurs, eu l'occasion d'envoyer une documentation aux établissements scolaires qui nous l'ont demandée. Dans le même esprit, nous avons été invités à prendre contact avec la « Semaine culturelle de la Résistance », appelée plus tard la « Semaine parisienne de la Résistance ». Nous avons décliné l'invitation pour ne pas disperser nos efforts ; cela faisait double emploi avec les conférences prévues par l'Institut Pédagogique. Mais Geneviève néanmoins y assistera.

## Liaisons

Il est indispensable que la nouvelle génération soit informée et évite l'écueil des idéologies meurtrières dont le nazisme reste le plus frappant exemple. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons participé à l'émission de télévision du mois d'avril et que votre association s'est jointe aux manifestations qui ont eu lieu à la Crypte des Déportés afin de protester contre le mouvement du N.P.D. en Allemagne. Vous avez d'ailleurs pu lire sous la plume d'Anise POSTEL-VINAY le danger que représente pour le monde cette recrudescence du national-socialisme.

*Voix et Visages*, en effet, cherche à être pour nous toutes un organe d'information en même temps que de liaison. Je citerai pour mémoire les renseignements administratifs et sociaux dont il assume la diffusion, pour insister sur les quelques articles que Jacqueline RAMEL a obtenus d'amies qualifiées. Il y a des problèmes qui nous préoccupent ; il est souhaitable, et je les en remercie, que des adhérentes particulièrement compétentes nous fassent profiter de leurs connaissances. Ce fut cette année le cas de Koury, d'Anise, d'Anne-Marie BOUMIER, de Mme GORCE, traitant des sujets qui leur sont familiers et qui nous ont passionnées. La chronique des livres signale à notre attention la littérature qui nous concerne : Françoise DE BOISSIEU et Gabrielle FERRIÈRES l'ont fait dans nos derniers numéros avec une réelle maîtrise.

Le lien qu'est notre journal se manifeste dans les comptes rendus qu'il donne des réunions que les unes et les autres organisent un peu partout en France.

En effet, si nous joindre toutes ensemble ne peut guère se faire qu'une ou deux fois l'an, le jour de notre Assemblée générale et lors d'une rencontre interrégio-

nale, se retrouver entre déportées d'une même province est plus aisé, et nos déléguées ont à cœur de rendre attrayants ces repas, ces goûters, ces promenades qui favorisent les contacts amicaux.

Mme FRANÇOIS de Metz, Mmes GIRODROUX et MEYSEMBOURG de Sarreguemines ont, en avril, entraîné leurs camarades, sous la pluie malheureusement, dans une tournée vosgienne.

Marguerite FLAMENCOURT, toujours aussi active, a, pour le Loiret-Centre, organisé le 18 juin, une visite des Floralis d'Orléans et un déjeuner à Vernon, avant que Catherine GOETSCHEL reçoive nos amies dans sa délicieuse maison de Baule. Le 26 novembre, la rencontre d'automne avait lieu au Grand Hôtel d'Orléans, où les départements voisins étaient joyeusement représentés et où Gisèle CAUBRIÈRE apporait le salut des Parisiennes.

Mme STROHL et 25 camarades de la section d'Alsace se sont réunies, pour le 23<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Strasbourg, et, après avoir témoigné à Mme la maréchale LECLERC, leur gratitude, ont reçu les Mulhousiennes et les Nancéiennes en la personne de Mme CAYOTTE.

A Rouen, un lundi de printemps, Mme CAILLIAU a, suivant une heureuse coutume, groupé les Normandes et quelques Parisiennes, dont Marguerite BILLARD.

Mme ELIE, à Rennes, a profité de la vente du livre « Les Françaises à Ravensbrück », vente fructueuse et bien organisée, pour provoquer des retrouvailles.

Marguerite LECOANET a réuni les Savoyardes pour discuter des problèmes posés à la dernière assemblée. Elle reste toujours en rapport avec les Tchèques, qu'elle est allé voir en juin. Noëlla, à Genève, a battu le rappel de camarades vivant en Suisse pour qu'elles prennent contact et resserrent leurs liens d'amitié. Notre chère Marguerite BILLARD a présidé le dîner de fin d'année de la section d'Ile-de-France, en juin — comme pour les écoliers, notre année se termine en juin — au restaurant où nous nous retrouvions tout à l'heure, et vous savez que c'est toujours un succès.

Parce que, alitée, elle ne pouvait venir à l'Arbre de Noël de nos enfants, elle a délégué ses pouvoirs à Mme PAYEN qui a distribué les jouets, toujours bienvenus.

Mais c'est Mme BACHELET, ou plus simplement, Olive, qui a eu, cette année, la tâche la plus délicate. C'est elle, en effet, qui a assumé, grâce aux conseils éclairés et à l'appui d'Yvonne BARON, l'organisation de notre pèlerinage aux plages provençales du débarquement. L'accueil du maire de Saint-Raphaël, M. REYNAL et la voix de Germaine SABLON donnant au « Chant des Partisans » ses accents premiers, la réponse que leur fit Geneviève en entonnant le « Chant du Marais » ont marqué de chaude sympathie ce voyage méditerranéen que la visite du Mont Faron a remarquablement terminé. Que nos hôtes et les organisatrices en soient vivement remerciées. (Applaudissements.)

Le boulevard Saint-Germain reste toujours ouvert à nos camarades et les lundi de l'A.D.I.R. sont proverbiaux dans les milieux de la déportation : Madeleine LANSAC et Dina GODFROY y distribuent toujours des livres. Cécile DESCHAMPS des petits gâteaux, Mme MESSÉAN des tasses de thé. Chacune y pratique l'art de la conversation, bref, nos salons sont devenus fort sélects.

D'ailleurs le commando d'Holleischen leur a donné un lustre nouveau en y tenant ses premières assises.

Un grand merci à André POSTEL-VINAY qui nous abrite dans ses murs. (Applaudissements.)

De plus en plus, les groupements particuliers désirent se réunir, et nous avons vu fleurir une série de repas de blocs ou de commandos : Leipzig, Mauthausen, Zwodau, 27.000, 57.000, etc., qui nous prouvent que, plus les années passent, plus le besoin de s'épauler se fait grandissant. Je l'ai profondément senti moi-même dans les heures de deuil et je n'oublierai jamais l'aide morale que votre amitié chaleureuse a pu m'apporter. (Applaudissements.)

## Solidarité

En se retrouvant ainsi, nos camarades (dont le nombre ne diminue pas, puisque 11 adhésions nouvelles ont compensé à peu près les décès de cette année) connaissent les besoins matériels ou affectifs des autres et peuvent discrètement les signaler à notre service social.

J'en arrive donc à notre action de solidarité qui s'est, une fois encore, manifestée par des prêts palliant temporairement des difficultés de trésorerie dues soit à des modifications de pension, soit à des rappels intempestifs d'allocations ; par des dons aussi, en particulier pour des internées dont les pensions sont réduites et que leur âge, leur santé et souvent leur solitude handicapent sérieusement.

Ce sont aussi des dons de charbon au début de l'hiver, des dons de vacances au début de l'été, tant pour des enfants que pour des gens âgés, de dons de Noël pour des souliers de toute taille. Et puis se sont multipliées cette année les visites aux malades. Chacune de nos déléguées a assumé cette tâche qui, avec notre vieillissement, devient de plus en plus utile. Dans la Seine, Marie-Louise MESSÉAN, Paulette, Denise, Gabrielle, sont allées réconforter les alitées, près de quarante-cinq fois je crois et leur ont apporté un peu de votre affection. N'est-ce pas ce qui nous est le plus précieux ?

L'aide affective et financière n'est pas la seule. Pour beaucoup, il a fallu des démarches : enfants à placer, situations à trouver, dossiers à soutenir, interventions nombreuses tant au Ministère qu'à l'Office et auprès de divers organismes sociaux.

Mme MONTEL a assumé une redoutable correspondance et Mlle MESSÉAN a monté beaucoup d'étages. (Applaudissements.) Mais nous avons obtenu des résultats chaque fois que des règlements rigoureux, comme la forclusion dans le cas des cartes roses, ne s'y opposaient pas.

Notre amie Germaine de RENTY (applaudissements), qui défend notre cause à l'Office, a largement contribué au succès de certaines démarches comme à l'obtention de subsides.

Ces subsides de l'Office, joints à ceux que nous donnent régulièrement le Conseil municipal et le Conseil général, représentent une grande partie de nos ressources. On vous en dira le montant, je ne veux maintenant que remercier les donateurs. Ces remerciements vont aussi aux Amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique. Caroline FERRIDAY se fait toujours l'aimable interprète de la générosité d'outre-Atlantique et, contrairement à nos prévisions, nous avons, grâce sans doute à l'intervention de Mme LUCET, femme de notre ambassadeur, et des représentants de la France aux Etats-Unis, participé aux bénéfices du bal *April in Paris*. Cet apport ne sera comptabilisé qu'en 1968.

Deux autres questions ont été à l'ordre du jour et objet de préoccupation. Elles ne sont pas nouvelles pour vous, puisqu'il s'agit des déportés politiques et des victimes d'expériences pseudo-médicales. Vous savez ce qu'un amendement gouver-

nemental a accordé à nos camarades. Cela a été jugé insuffisant, et une réunion a eu lieu en novembre, salle Wagram, où Jacqueline RAMEIL s'est rendue en observatrice. Notre position et nos désirs restent les mêmes que l'an dernier.

Quant aux dossiers des « cobayes », ils ont été plus nombreux que prévu. Haïdi HAUTVAL (applaudissements) vous a dit dans notre journal le souci d'équité, voire même les scrupules, qui animaient les membres de la Commission médicale. Aujourd'hui, la discrimination est faite et la répartition se fera dans quelques semaines. (Elle vous en parlera elle-même dans un instant.) Les efforts d'Anise, la constance d'Haïdi, permettent ce résultat ; nous pouvons nous en féliciter.

Et maintenant, en me tournant vers nos précieuses collaboratrices, j'ai le chagrin de voir vide la place discrète et efface qu'occupait pour de modestes travaux, notre dévouée Mme JAHAN. Elle est partie dans une lente et douloureuse ago-

nie, et j'ai le regret de ne lui avoir pas assez dit merci.

Ce merci, c'est aussi à Mme CAHOUR que je l'adresse, avec notre reconnaissance pour son aide, et surtout à Mme MONTEL et à Mlle MESSÉAN qui sont toujours là, fidèles au poste, prêtes à vous recevoir, à vous écouter, patientes, souriantes, agissantes, et à qui vous devez une gratitude dont je me fais, une fois encore, l'interprète émue. (Applaudissements.)

\*\*

Mme ANTHONIOZ remercie Mme SOUCHE (applaudissements) et demande à celles qui désirent poser des questions sur le rapport moral de bien vouloir s'inscrire. Pendant ce temps, le Dr HAUTVAL, qui faisait partie de la Commission médicale chargée de la répartition des indemnités allemandes dues aux victimes des expériences pseudo-médicales, rendra compte des travaux accomplis par cette Commission.

## Travaux de la Commission sur l'indemnisation des victimes d'expériences pseudo-médicales

C'est une joie pour moi de vous annoncer que les travaux de la commission ont pris fin le 6 février en présence du ministre des Anciens Combattants qui les a examinés avec un grand souci de justice et d'humanité. Bien que cette bonne nouvelle ne concerne que quelques-unes d'entre nous, elle nous intéresse toutes.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler l'historique de ces secours spéciaux. On sait que dès le début l'A.D.I.R., et particulièrement Anise POSTEL-VINAY, s'est acharnée à obtenir que les victimes d'expériences pseudo-médicales, dont plusieurs étaient dans une situation financière critique, reçoivent un dédommagement. Si, en 1951, le gouvernement de Bonn reconnaît y être moralement obligé et accorda un premier secours à certaines d'entre elles, les choses en resteront là. C'est pourquoi le gouvernement français consentit à prélever en leur faveur 1 % de la somme qui devait revenir aux ressortissants français déportés en Allemagne. Là encore, c'est grâce à l'A.D.I.R. que fut créée une commission chargée de répartir les fonds.

Plus nous avancions dans nos travaux, plus il nous apparaissait que l'éventail allait s'élargissant. Nous étions pris de scrupules en face de cas difficiles à trancher et nous nous trouvions en face de bien des misères. Voici quels furent les critères posés par la commission :

Etait considérée tout d'abord la gravité de l'expérience subie. Il est évident qu'il n'y a pas de commune mesure entre les stérilisations et les expériences portant sur une alimentation concentrée ;

ensuite venaient les infirmités, conséquences de l'expérience ;

et enfin un facteur social basé sur la situation financière des intéressés, car il ne faut pas oublier que le décret spécial qu'il s'agit de « secours spéciaux ».

La commission se réunit pour la première fois en novembre 1964, et nous sommes le 9 mars 1968. Ceci appelle une explication. Les membres de la commission ne se doutaient nullement de ce que signifiait leur engagement. Moi-même, désirant qu'un médecin ami, très humain et proche des problèmes de la déportation mais extrêmement occupé, en fasse partie, je lui avais candidement affirmé que

quelques séances seulement seraient nécessaires. En réalité, nous nous trouvâmes dès le début devant de grandes difficultés.

Tout d'abord, nous avions prévu une cinquantaine de demandes, faciles à débrouiller parce que connues pour la plupart. Or il y en eut plus de 400, et c'était un ensemble invraisemblable où les expériences authentiques étaient confondues avec les vaccinations ou autres traitements et où les précisions nécessaires manquaient trop souvent.

Si certaines expériences sont bien connues et cataloguées, telles les stérilisations à Auschwitz, les expériences sur la malaria et le typhus à Dachau et à Buchenwald, on ne possède que peu de données sur d'autres, surtout lorsque les intéressées se réfèrent à des camps de concentration de moindre importance et peu connus.

Un premier déblayage était nécessaire. Un travail énorme a été fait en collaboration avec la Croix-Rouge internationale d'Arolsen où sont centralisées les archives des camps ainsi que les documents et rapports concernant la déportation. Les cas douteux ont été éclaircis avec son aide, et ils étaient extrêmement nombreux. Il est naturel qu'après vingt ans les intéressées n'aient pu fournir de renseignements un peu précis, et c'est souvent le seul numéro d'immatriculation, s'insérant dans un groupe ayant été notamment soumis à des expériences, qui a permis de donner une réponse favorable.

Il nous faut rendre un hommage tout particulier aux services du ministère des Anciens Combattants qui ont effectué, et effectuent encore, un travail administratif considérable, dont seuls peuvent avoir un aperçu ceux qui ont participé aux travaux de la commission : lettres aux intéressées pour demander des précisions supplémentaires, enquêtes, recherches, questionnaires, toutes démarches qui, d'ailleurs, nous obligaient à espacer les séances de la commission.

Je disais tout à l'heure que plus de 400 demandes étaient parvenues au ministère, mais c'était pour nous comme s'il y en avait eu le double, car nombre d'entre elles durent être examinées à deux ou trois reprises, la commission estimant que d'autres informations étaient encore nécessaires. A cet effet,

on s'adressait tantôt au médecin traitant des intéressés, tantôt à un confrère déporté connu s'étant trouvé dans le camp en question. Dans beaucoup d'autres cas, les sujets ont été convoqués afin d'être examinés par l'un de nous. Il nous est souvent arrivé de discuter une demi-heure ou trois quarts d'heure sur le problème posé par l'un d'eux.

Après vingt ans passés, c'était un peu une gageure. Je crois que nous avons vraiment fait de notre mieux et qu'il

Mme ANTHONIOZ remercie du fond du cœur le Dr HAUTVAL du travail difficile et douloureux qu'elle a accompli avec beaucoup d'objectivité et d'humanité.

Puis elle donne la parole à Anne-Marie BOUMIER pour la lecture du rapport financier que la trésorière a préparé avant son départ pour un séjour de repos. Auparavant, elle annonce que les finances de l'A.D.I.R. sont en bon état. Mais c'est une situation momentanée, due à un don anonyme exceptionnel, qui ne se renouvelera pas. D'ailleurs, son utilisation a déjà

n'était pas possible d'apporter aux travaux de cette commission plus de certitudes, de scrupules, de désir de justice. En cas de doute, nous avons préféré donner une réponse affirmative, ce qui explique le nombre élevé des cas retenus, à savoir 97.

Il me reste à me réjouir avec vous de l'aide financière qui va être apportée à certaines d'entre vous. Je crois que cette aide pourra être effective à la fin du deuxième trimestre de cette année.

été étudiée : ce don va permettre d'augmenter l'aide, peu élevée jusqu'alors apportée aux camarades les plus défavorisés et aux vieux parents.

« Nous nous réjouissons d'avance, ajoute-t-elle, mais ne croyez pas pour cela que nous sommes devenues des capitalistes. Cela va nous permettre de donner un peu plus et de nous réserver une année d'avance, car nous ne voulons pas être obligées un jour de dire à nos camarades : « Nos ressources sont épuisées ; l'aide de l'A.D.I.R. est terminée ».

## RAPPORT FINANCIER (Année 1967)

### I. — Les dépenses

Le total des dépenses pour l'année 1967 est de : 101.937,68 F.

Entrons, si vous le voulez bien, dans le détail des rubriques habituelles.

1) *L'aide sociale* : elle s'est élevée à 24.575,65 F, à savoir : 13.165,65 F en *dons* et 11.410 F en *prêts*.

Si nous avons fait à peu près autant de dons, nous avons fait moins de prêts que l'année précédente. Le chiffre des prêts en 1966 avait été particulièrement élevé, car nous avions aidé plusieurs camarades dans leur installation.

2) *Les frais généraux* : le montant en est de 14.337,08 F.

Ce sont toujours les mêmes, à savoir :

- le loyer qui miraculeusement ne change pas,
- les charges,
- les assurances,
- les frais de bureau,
- les frais d'assemblée générale,
- les ristournes aux sections,
- les dépenses diverses de la vie quotidienne d'une association.

Je vous fais grâce des détails, mais ils sont à votre disposition.

3) *Le bulletin* : il ne nous a coûté que 9.464,35 F car il y a eu un numéro de moins.

4) *Les avances et remboursements divers* : soit 14.718,46 F qui correspondent aux achats de livres, de disques, à l'organisation de réunions comme celles du Prix de la Résistance, de l'assemblée générale, et à la rencontre interrégionale à Toulon.

5) *Les traitements et charges sociales* : ce sont ceux de notre secrétariat, ils se sont élevés à 33.138,14 F.

A ceci, ajoutons les achats de valeurs que nous avons faits pour remployer le remboursement d'obligations, soit :

- 5.000 F d'Emprunt d'Équipement 6 % et 704 F de Bons du Trésor pour la Dotation statutaire.

### II. — Recettes

Le total des recettes pour l'année 1967 s'est élevé à : 167.149,40 F.

Nous reportons d'abord le solde de l'année 1966 : 33.075,49 F.

1) *Les cotisations* : elles sont bien rentrées, 5.225 F. Vous savez combien nous tenons à ce que chacune de nous témoigne ainsi l'intérêt qu'elle porte à notre association. Témoignage bien modeste puisqu'il s'agit toujours de 5 F.

Nous sommes contentes, chères camarades, de vous remercier de votre fidélité en 1967.

2) *Les dons* : c'est d'eux que viennent nos principales ressources. Année faste : nous avons reçu 56.437,93 F, grâce à un don anonyme exceptionnel de 10.000 F en fin d'année.

*Les Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique* nous ont envoyé : 22.772,61 F.

*Les Amis de l'A.D.I.R. de France* nous ont remis : 17.000 F.

Vous voyez que la générosité de nos « Amis » ne se relâche pas, bien au contraire, et nous les remercions grandement de nous aider à « vivre ».

Nos camarades ont versé au *Fonds de Solidarité* : 6.274,12 F, provenant d'une majoration volontaire de leur cotisation.

*Les dons divers* y compris le don exceptionnel, déjà mentionné, se sont élevés à 10.391,20 F.

3) *Les subventions* : elles constituent, avec les dons, les ressources indispensables à notre fonctionnement.

La précieuse aide financière des pouvoirs publics s'est élevée à 24.100 F. Elle se décompose ainsi :

Office national des Anciens combattants - Solde de l'année 1966 .....	5.750 F
Office national des Anciens combattants - Acompte de l'année 1967 .....	4.250 F
Conseil municipal .....	7.500 F
Conseil général, année 1966 ..	3.000 F
Conseil général, année 1967 ..	3.600 F

4) *Les recettes diverses* se sont élevées à 21.264,14 F.

Ce sont les retenues de Sécurité sociale, les intérêts des valeurs, les ventes de livres et enfin les « remboursements divers » des avances faites.

5) *Remboursements de prêts* : 19.875 F de prêts sont rentrés, ce qui est bien. Souhaitons qu'il en soit de même en 1968.

Nous devons ajouter aux recettes : les remboursements des obligations des Charbonnages de France, de l'Emprunt d'Équipement 5,50 % 1965 et de l'Emprunt national 5 % 1956 de la Dotation statutaire.

Au total : 7.171,84 F que nous avons remployés comme vous l'avez vu.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1968, nous avons :

- en portefeuille : 110.960 F de valeurs ;
- en caisse : 65.211,72 F.

Nous avons commencé l'année 1968 avec confiance.

Mme ANTHONIOZ remercie Mlle BOUMIER et ajoute que celles qui ont des renseignements à demander sur ce rapport peuvent s'inscrire.

A.-M. BOUMIER ajoute : « Si le rapport financier que je viens de vous lire avait été préparé par la trésorière, le rapport des commissaires aux comptes que je vais vous présenter maintenant a été établi par Marguerite BILLARD et moi-même après l'examen des comptes ».

Mlle BOUMIER lit alors le rapport. Le mandat des commissaires aux comptes est renouvelé pour l'année prochaine.

Avant d'aborder la discussion des rapports, Mme ANTHONIOZ tient à dire combien il est réconfortant de voir à quel point les camarades sont solidaires de leur association. Elles le prouvent par une cotisation régulièrement versée, souvent bénévolement augmentée, et c'est ce qui frappe les Amis de l'A.D.I.R. de France. Ils pensent qu'une association qui a ainsi la confiance de ses membres, mérite d'être aidée.

Ensuite, Mme ANTHONIOZ demande s'il y a des personnes qui se sont inscrites pour poser des questions.



Nos déléguées, Mme Meysembourg et Mme Bachelet, déposent une couronne sur le tombeau du Soldat inconnu après l'Assemblée générale.  
Photo Pic.



A cette occasion, Mme ANTHONIOZ signale qu'il y aura, le 14 mars prochain, à la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une cérémonie en hommage à France BLOCH-SERAZIN, femme de la Résistance, exécutée à la hache à Hambourg en 1943.

Mme VERNAY donne ensuite quelques détails sur l'organisation du concours cette année et les conférences prévues. Un échange de vues a lieu entre elle et différents professeurs présents à l'assemblée. L'intérêt pour le concours dans les établissements scolaires paraît très inégal. Il semble qu'en province les professeurs s'en préoccupent davantage qu'à Paris. Le problème reste toujours de savoir si l'on continue le concours ou si l'on peut espérer que le cours d'instruction civique informera suffisamment les jeunes de l'action de la Résistance pendant la guerre de 1939-1945. Pour terminer, Mme ANTHONIOZ dit que malgré tout, il y a encore un appel de renseignements émanant des jeunes et elle remercie Mme VERNAY de s'en occuper avec tant d'intérêt malgré les difficultés qu'elle rencontre.

Cette année, la remise des prix du concours scolaire de la Résistance aura lieu le 9 juin à la Nouvelle Faculté de Médecine, 45, rue des Saints-Pères, à Paris.

Puis elle passe la parole à Mme SOUCHEIRE pour la question du pèlerinage à Ravensbrück envisagé par l'assemblée générale de l'année dernière. Mme SOUCHEIRE annonce que ce pèlerinage pourrait avoir lieu, soit du 7 au 12 juillet, soit du 4 au 9 septembre. Le prix, pour les anciennes déportées et leurs maris, les parents et frères et sœurs de déportées mortes à Ravensbrück, serait de 325 F tout compris. Pour les autres personnes, ne bénéficiant pas de la gratuité du transport en Allemagne, le prix serait de 450 F.

Un vote à mains levées sur les deux dates proposées montre qu'il y a à peu près le même nombre de camarades pour l'une ou l'autre solution.

Mme ANTHONIOZ rappelle qu'un des buts essentiels de l'assemblée générale est l'élection des membres du conseil d'administration. « Un membre est démissionnaire, dit-elle, le Dr HAUTVAL, qui, depuis l'année dernière, a demandé à être remplacé car elle est très fatiguée. Elle a voulu poursuivre la tâche dont elle vous a parlé tout à l'heure jusqu'à ce qu'elle soit terminée. C'est chose faite maintenant, et nous ne pouvons pas abuser davantage de ses forces. C'est avec beaucoup de regret et de peine que nous la voyons nous quitter car c'était un honneur pour notre conseil de la compter parmi ses membres. Je vous propose la candidature de Mme VERNAY que vous connaissez. Vous avez pu constater qu'elle participe déjà à la vie de l'association en la représentant dans l'organisation du concours scolaire de la Résistance et depuis de nombreuses années, elle collabore à la rédaction du bulletin. C'est une grande résistante, elle a été arrêtée les armes à la main, elle est une de nos jeunes camarades. Un grand nombre de nos camarades ne sont pas en bonne santé et j'aimerais que l'on choisisse une candidate parmi celles qui sont moins fatiguées. Mais vous pouvez, comme d'habitude, proposer une autre candidature de votre choix. Les membres sortants sont rééligibles, mais les adhérentes ont toujours la possibilité de changer la composition du conseil en rayant un nom et en le remplaçant par un autre. Les bulletins ne doivent pas cependant comporter plus de sept noms. »

Puis, Mme ANTHONIOZ remercie l'assemblée de son attention « pas parfaite jusqu'au bout, mais merveilleuse au début ».

(Vifs applaudissements.)

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

633 votantes.

Mmes RAMEIL, de RENTY, TILLION sont réélues à l'unanimité.

Mme COME, 585 voix, élue - Mme ODDON : 610 voix, élue - Mme PAYEN, 570 voix, élue.

Mme MATHIEU, 8 voix, Mme LE DOUARON, 8 voix, Mme POSTEL-VINAY, 1 voix, Mme BROUSTE, 1 voix.

Le Docteur HAUTVAL, membre démissionnaire est remplacé par Mme VERNAY, élue par 632 voix.

## ELECTION DU BUREAU

Au conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, le 18 mars 1968, nous avons dû accepter, avec un profond regret la démission de notre secrétaire générale. L'accueil toujours si souriant de Jacqueline SOUCHEIRE cachait souvent une grande fatigue. Menant de front une activité professionnelle de plus en plus absorbante, sa vie de famille et ses tâches de dévouement à l'A.D.I.R., notre amie nous avait demandé depuis plusieurs mois de la remplacer.

En votre nom à toutes, nous l'avons remerciée de tout cœur d'avoir consacré tant de compétence et de dévouement et tant de gentillesse aussi à nos camarades. Elle reste d'ailleurs au sein du conseil, où ses suggestions sont si précieuses.

A l'unanimité, nous avons élu Jeannette L'HERMINIER pour la remplacer. Beaucoup d'entre vous — et surtout les 27 000 et celles du Kommando d'Holleischen — connaissent déjà sa bonne humeur proverbiale, son optimisme et sa bonté généreuse. Son travail professionnel lui a donné par surcroit (elle vient de prendre sa retraite) une compétence particulière pour s'occuper des problèmes de l'A.D.I.R. Elle aussi, nous la remercions d'accepter les charges et la responsabilité du secrétariat général de l'A.D.I.R.

Le nouveau bureau est donc ainsi constitué :

Présidente fondatrice : Mme DELMAS.

Présidente : Mme ANTHONIOZ.

Vice-présidentes : Mmes FERRIÈRES, GÖTSCHEL, RAMEIL, de RENTY.

Secrétaire générale : Mme L'HERMINIER.

Trésorière : Mme CHARPENTIER.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'A.D.I.R. comprend actuellement 1 012 volumes.

Du 1<sup>er</sup> mars 1967 à 1968, 131 nouveaux livres ont été enregistrés, dont les principaux prix littéraires (Académie, Goncourt, Renaudot, etc.).

Les livres sont acquis sur la demande des adhérentes, d'une part, sur la foi des critiques de livres, d'autre part. En outre, des livres policiers ou d'espionnage sont mis librement à la disposition de nos camarades. Ce sont tous des dons de sympathisants.

Dans l'année, 206 prêts de livres ont été effectués, soit environ 17 par semaine.

Sur 40 lectrices abonnées, 27 seulement ont acquitté leur cotisation. Un petit effort des négligentes serait bien accueilli.

G. LANSAC.

## Défense du titre de Déporté

*A la suite de la résolution prise à l'assemblée générale du 9 mars 1968, nous avons adressé à chacun des présidents des groupements U.D. V<sup>e</sup> République, Progrès et Démocratie moderne, Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Parti communiste français, la lettre ci-dessous :*

Monsieur le Président,

Nous avons appris avec un pénible étonnement qu'au cours d'un colloque avec la « Fédération nationale des Déportés du Travail », des représentants de votre groupe avaient pris l'engagement de faire déposer une proposition de loi attribuant aux « personnes contraintes au travail en pays ennemi » le titre de « victimes de la déportation du travail ».

A l'unanimité les membres de l'A.D.I.R. réunies en assemblée générale, le 9 mars dernier, m'ont chargé de vous exprimer leur protestation. Femmes déportées de la Résistance, nous savons mieux que quiconque les épreuves qui ont pu atteindre les S.T.O. ; nous ne pouvons admettre qu'elles puissent être jamais confondues avec celles qu'ont subies nos camarades et nous-mêmes dans les camps de concentration. Survivantes, nous nous devons de rappeler le sacrifice de tous les assassinés dans les bagnes nazis.

Nous vous demandons instamment, en leur nom, de résérer le titre de déporté aux détenus des camps de concentration.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente :  
G. de GAULLE-ANTHONIOZ.

## Rapport des Commissaires aux comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1967.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

M. BILLARD. A.-M. BOUMIER.

## Henriette Roux

On a parlé, à propos de déportation, d'une entreprise délibérée des nazis pour avilir leurs prisonniers. Bien souvent c'est le résultat contraire qu'ils ont obtenu.

Les grandes épreuves ont pour effet de dilater la mesure humaine, et, dans la misère totale, dans l'aigu du danger, chaque être atteint le bout de sa nuit : les uns dépasseront alors leurs possibilités d'abnégation et les autres parviendront au-delà de l'extrême fond de leur abjection. Dans les périodes d'intense engagement, ceci explique une certaine tendance à simplifier la morale : nous avons toutes vécu l'expérience « primitive » d'un coude-à-coude où d'un côté on sait trouver, et on trouve en effet, tout le secours, tout le bien, tandis que de l'autre la trahison, la cruauté atteignent une sorte d'absolu.

Parmi les visages lumineux que j'évoque quand je pense à cette période de surpassement, il y a celui d'une petite dame émaciée, aux yeux très bleus : Mme Henriette Roux, femme du pasteur de Marseille. Nous venons de la perdre...

Sur la photo que j'ai sous les yeux, toute récente, elle est encore telle que nous l'avons connue, il y a vingt-quatre ans ; les années, en effaçant les stigmates de l'angoisse et de la souffrance physique, l'ont presque rajeuni. Mais c'est un long parcours qu'une vie de quatre-vingt-sept années, et pour les camarades qui, comme moi, l'ont aimée, je voudrais la situer ici dans la perspective de son enfance et de sa formation morale.

Elle naquit, le 10 août 1880, à la Villedieu, chez son grand-père maternel le peintre Albrésy, d'une famille protestante de Castres ; son père, également protestant, fut préfet du Gers. A 21 ans, elle épouse un étudiant en théologie — Charles Roux —, lui-même petit-fils de pasteur. Leurs premières paroisses les font vivre en Dordogne, dans le Gard, dans le Lot-et-Garonne, — ce Midi protestant qu'elle ne quitta que pour les prisons allemandes.

La Première Guerre mondiale... Le pasteur Roux, (précurseur de l'Union des Eglises protestantes avant d'être, dans la captivité et l'agonie, précurseur de l'œcuménisme) confie ses paroissiens à son collègue de l'Eglise Réformée Libérale ; lui-même appartenait à l'Eglise Réformée Evangélique. Puis il part.

Il a été mobilisé en même temps que son frère ; son frère est tué, et quand il retrouve les siens, il vient d'être blessé par un éclat d'obus, mais, plus ébranlé encore par les horreurs dont il a été le témoin que par sa blessure, il mettra plus de sept ans à se remettre assez pour reprendre un poste. Ce sera Marseille, où Charles et Henriette Roux vivront les années les plus actives de leur vie, là aussi où ils auront la grande douleur de perdre un de leurs trois fils et c'est là que l'invasion allemande les trouvera.

Ils furent de cœur, dès le premier jour, avec la Résistance et quand l'occasion d'agir se présenta ils la saisirent. Pour eux, elle s'offrit sous la forme classique d'un réseau cherchant un radio pour ses émissions. Le pasteur Roux et sa femme connaissaient quelqu'un qui pouvait remplir ce rôle si dangereux : leur propre fils Jacques.

Il est des êtres d'exception qui marquent de leur empreinte tous ceux qui les approchent. France Bloch-Sérazin était de ceux-là. Que ce soient ses amis de longue date ou celles d'entre nous qui ne l'ont connue — sous son pseudonyme de Marianne — qu'à la Santé en 2<sup>e</sup> division, à Fresnes ou à la Forteresse de Lübeck, aucun n'a pu l'oublier.

France était la fille de l'écrivain Jean-Richard Bloch ; elle avait été élevée dans un milieu de grande culture où l'on s'intéressait à toutes les formes de la vie intellectuelle et politique. Elle avait formé ainsi sa personnalité si riche, faite de passion pour les arts et la lecture, faite aussi de l'amour des hommes et de son pays.

Elle dessinait avec grâce et précision. Profondément musicienne, elle avait d'abord voulu être pianiste, mais c'est finalement son besoin de rigueur intellectuelle qui imprime le sens de son choix professionnel : elle décide de faire de la chimie. A 21 ans, après avoir passé sa licence à Poitiers elle entre dans le laboratoire du professeur Urbain à la Sorbonne et commence un travail de recherche. Elle fait montre tout de suite de dons précieux, donne déjà la preuve de son courage et de sa persévérance : intoxiquée par les produits qu'elle manipule, elle se repose à peine quelques semaines et reprend néanmoins, mais avec plus de précautions, la même étude. Sa thèse est avancée quand la guerre arrive. France



Jacques Roux émet où il peut, bien souvent chez ses parents, bien souvent chez lui, et, un jour de mai 1943, son poste est repéré par la Gestapo. Il a cependant pu fuir, en pantoufles, mais sa jeune femme, enceinte, est arrêtée. Conduite à la prison Saint-Pierre. Deux jours plus tard, le 13 mai, le pasteur Roux est arrêté à son tour, et en octobre c'est le tour de sa femme.

Notre camarade vivra sa captivité d'abord à la prison de la Gestapo, rue de Paradis, puis aux Baumettes, puis à Saint-Pierre, — où elle croise un jour son mari et peut lui parler. Tous deux feront ensuite partie du même convoi jusqu'à Compiègne, et, le 17 janvier 1944, le pasteur Roux sera déporté à Buchenwald où cet homme fragile, jamais complètement remis des souffrances vécues pendant la Première Guerre mondiale, mourra au bout d'un mois, squelettique, dans les bras de son ami, prêtre catholique, l'abbé Jean Renard, qui put lui donner la communion.

Treize jours après son mari, le 30 janvier 1944, Henriette Roux sera déportée à son tour. Par la fenêtre du wagon elle parvient à jeter sur la voie un bout de papier d'emballage, avec l'adresse de sa fille Lucile et quelques mots de réconfort. Comme presque tous les messages qui furent ainsi semés à travers la France, il

avait toutes les qualités qui lui auraient permis d'être à la fois un grand chercheur et une femme — et une mère — accomplies ; c'est un ensemble rare.

Cette époque d'avant la guerre était marquée par la guerre d'Espagne ; elle ne pouvait y rester indifférente, et c'est de ce moment que date son engagement politique. Elle fait alors la connaissance de Frédo Sérazin, ouvrier métallurgiste. Frédo et France se marient en mai 1939.

C'était un couple admirable que la guerre devait séparer. En effet, peu après la naissance du petit Roland, en 1940, Frédo, militant communiste, est arrêté. France ne devait plus vivre avec lui. Après une évasion manquée, Frédo est interné aux camps de Châteaubriant, puis de Voves ; ce n'est qu'en 1944 qu'il s'en évadera de nouveau ; il ignorera alors que France a déjà été assassinée. Il reprendra contact avec les combattants de la région de Saint-Etienne, sera arrêté pour la troisième fois et tué en juin par la Milice après avoir été torturé.

Dès son retour à Paris après l'exode, en septembre 1940, sans hésiter, France prend place dans la lutte ; elle cache une ronéo dans sa cave, tire des tracts va les distribuer quand le jour n'est pas encore levé. A la fin de novembre 1940, l'Organisation spéciale pour la lutte armée du parti communiste se construit. France, malgré son bébé, bien qu'elle sache, que si elle prise, les représailles peuvent s'abattre sur Frédo, accepte sans

trouva une main fraternelle qui l'expédia à sa destinataire.

Jusqu'à la libération, Henriette Roux restera à Ravensbrück, où elle a fait partie de ce convoi de mille femmes que nous appelons « les Vingt-sept mille ». Frédo et vaillante, elle partage tout ce qu'elle a : son courage, sa foi dans la justice, et aussi sa bible qu'elle est parvenue à cacher et qui l'aide à aider...

Les épreuves n'ont pas tarî sa vitalité et elle survit jusqu'au grand âge : elle est morte à l'aube du 9 décembre 1967, à l'âge de 87 ans.

En songeant à l'apport spirituel que la France doit à ses minorités (minorités protestantes, minorités juives) j'ai souvent été frappée par son ampleur, plus grand, me semble-t-il, que la proportion numérique ne peut l'expliquer. En outre cet apport est orienté vers une notion — certes ! nullement spontanée dans l'espèce humaine — qui est le respect d'autrui. Et peut-être que la « personnalité » (dans ce qu'elle a de plus individuel), la « conscience » (dans ce qu'elle a de plus intérieur) commencent non à partir de leur noyau, mais à partir de leurs frontières : justement cette reconnaissance de l'existence des autres, toujours très chèrement acquise.

G. TILLION.

hésiter d'y participer. Elle est chargée d'installer un laboratoire clandestin dans un appartement du XIX<sup>e</sup>; elle réussit à y préparer des explosifs qui servent à faire sauter des pylônes électriques de grande importance dans la région d'Orléans ; elle nettoie les armes récupérées dans les égouts parisiens ; elle prépare les ampoules de strychnine qui donneront la mort aux 80 chevaux d'un régiment allemand stationné en Normandie.

Mais elle est filée par les brigades spéciales dès février 1942 et n'est arrêtée qu'en mai : beau coup de filet ! Le laboratoire est connu de la police ; 71 hommes et femmes sont arrêtés en même temps qu'elle.

Elle est remise aux Allemands au début de juin, internée à la Santé en 2<sup>e</sup> division, dans la cellule voisine de celle de Marijo Chombart de Lauwe. Elle est jugée en septembre et condamnée à mort en même temps que 19 hommes qui seront fusillés le 21 octobre. Comme femme, d'après les règles nazies, France a le droit de déposer un recours en grâce. En attendant le verdict d'Hitler lui-même, elle est envoyée à la forteresse de Lübeck et, le 12 février 1943, elle est décapitée à la hache à Hambourg.

Vingt-cinq ans ont passé depuis ce jour. Unanimes, les anciens résistants et les anciens déportés ont organisé, le 14 mars, à la salle des fêtes de la mairie du XIV<sup>e</sup>, un hommage émouvant. Au nom de l'A.D.I.R. et de l'Amicale de Ravensbrück, Marijo a su évoquer son amitié avec France, née de leur voisinage en prison ; les termes qu'elle et les autres orateurs ont trouvé pour faire revivre France ont montré que sa pure figure, que son sacrifice à son idéal et à son pays asservi sont encore des éléments de notre vie quotidienne.

Marie-Elisa NORDMANN-COHEN.

## Cécile Durin

Les déportées de Haute-Savoie ont eu la douleur de perdre l'une de leurs camarades Cécile Durin.

Elle était née dans le Territoire de Belfort. Ce sera à Paris, puis en Bretagne que, jeune mariée, elle milita avec son mari dans un Réseau SR où elle s'occupa plus spécialement de l'acheminement d'aviateurs alliés et de documents vers l'Angleterre.

Cécile et son mari sont arrêtés à Rennes par la Gestapo, alors que le débarquement a eu lieu. Ils seront déportés l'un et l'autre, lui à Neuengamme, elle à Ravensbrück dans les tout derniers convois.

Elle reviendra en mai 1945 après avoir connu l'horreur croissante des camps.

Quel sera ce retour ? Elle n'a eu bien sûr, aucune nouvelle de son mari. Comme tant d'entre nous, il lui faudra attendre, interroger, faire d'épuisantes recherches pour finalement arriver à la terrible certitude que l'être aimé ne reviendra jamais.

Après la guerre, c'est la Savoie qui recueille Cécile, et elle rejoint alors notre section. Sa santé est très compromise. Elle est bien souvent malade, et dans plusieurs de nos réunions on s'attriste de son absence. Mais, chaque fois que l'une de nous la rencontre ou reçoit une lettre d'elle, ce qui frappe c'est sa joie profonde et toute simple.

Rien ne la trouble au fond. Elle a confiance, elle attend et garde toujours son sourire aimable.

Cette sérénité qui domine dans son caractère et qu'elle a gagnée contre le désespoir, le découragement, la solitude,

les souffrances, chacune le sent le sait, elle la puise tranquillement dans sa foi. Nulle de nous ne peut en douter.

C'est ainsi que nos camarades de Genève ou d'Annemasse qui l'ont vue quelques jours, quelques heures avant sa mort l'ont trouvée, paisible et souriante. Et c'est ainsi qu'elle s'est endormie le 31 janvier.

Ce témoignage qu'elle a porté, sans respect humain, avec grâce, il nous reste à nous en souvenir pour l'en remercier et pour la continuer.

M.-N. CLAIR.

## Gaby Tritz

Gaby Tritz vient de mourir à New York après une maladie longue et douloureuse dont elle a supporté les affres avec son énergie coutumière.

Je n'oublierai jamais, en effet, la grande silhouette mince de cette Lorraine aux traits accentués, à la voix grave et au regard rieur quand elle arriva au bloc 32 en avril 1944.

Elle avait vécu aux Etats-Unis mais se trouvait en France en 1940. Immédiatement elle avait pris position et, pendant trois ans, elle avait hébergé des aviateurs alliés et préparé leur évasion avec ses camarades poitevins du réseau Marie-Odile. Mais la Gestapo était intervenue et elle vint nous rejoindre en Allemagne. Elle aimait la vie et lui faisait confiance. Jamais elle n'a douté de l'issue de notre aventure et, malgré l'angoisse qui pesait sur elle à cause de ses enfants, elle gardait sa belle humeur et son sourire. Elle avait ce goût des choses terrestres et ce sens des valeurs essentielles, cet idéalisme sans phrases qui caractérisent nos François de l'Est.

Elle a pu heureusement, et je pense que ce fut son ultime joie, passer chez

son fils ce dernier Noël. Mais nous ne l'aurons pas revue et le souvenir qu'elle aura laissé sera celui d'une femme active que la souffrance n'a pas encore entamée.

Jacqueline SOUCHÈRE.

## Gaby Burdet

Gaby BURDET n'est plus ! et la section de Savoie est en deuil.

C'était « Tony » dans la Résistance, elle faisait partie des F.F.C., réseau Marco-Paulo, et son action fut des plus courageuses puisque, pendant la clandestinité, elle avait fourni des postes émetteurs et récepteurs dans le Nord et le Sud de la France.

Arrêtée le 3 juin 1944, elle fut terriblement maltraitée et subit le supplice de la baignoire. Gaby ne parla pas.

Le 15 août, elle était embarquée pour l'Allemagne et resta quelque temps au bloc 24 à Ravensbrück.

Elle fut envoyée par la suite à Torgau, puis à Buchenwald où, à la suite d'une bagarre avec une SS qui brutalisait une camarade malade, elle passait devant un conseil SS : ses cheveux furent à nouveau rasés et elle reçut les 25 coups de bâton tant redoutés.

Emmenée au camp de représailles de Marc Kleeberg, aux environs de Leipzig, elle s'en évadait en avril 1945 et fut rapatriée par les Américains en mai 1945.

Gaby, j'ai voulu rappeler, trop rapidement peut-être, ton courage dans l'action résistante et dans les camps et nous nous souvenons toutes de ton amitié et de ta gentillesse qui nous accueillaient avec tant de chaleur lorsque nous allions te voir.

Marguerite LECOANET.

## SECRÉTARIAT SOCIAL

### Prothèse maxillo-faciale

Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Direction des Statuts et des Services médicaux, communique :

Le Centre de prothèse maxillo-faciale qui relevait auparavant de la Direction des Statuts et des Services médicaux — Service technique central de l'appareillage — fonctionne désormais à l'Institution nationale des Invalides, sous l'appellation de « Service d'hospitalisation et de soins externes, spécialisé dans la prothèse maxillo-faciale et les soins dentaires ».

Il y a lieu de préciser que cette mesure n'entraîne aucune modification pour les ressortissants, toutes les instructions relatives à la prothèse maxillo-faciale demeurant entièrement valables.

### Repos et convalescence

dans les maisons reconnues par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

### Demandes de prise en charge

Ces demandes doivent être faites dans les conditions suivantes :

1<sup>e</sup>) Hospitalisation obligatoire nécessitée par des opérations, maladies ou infirmités figurant dans le carnet de soins, hospitalisation ayant lieu dans les hôpitaux ou cliniques reconnus par le ministère des Anciens Combattants et utilisant le carnet de soins.

2<sup>e</sup>) La demande de séjour en maison de repos doit être établie par l'établissement

où le malade est hospitalisé et accompagné d'un certificat médical précisant la corrélation entre l'affection et le carnet de soins. Il doit indiquer le nom de la maison de repos choisie.

Le malade est dans l'obligation de partir directement de l'hôpital en maison de repos, il ne doit en aucun cas retourner à son domicile entre l'hospitalisation et le départ en maison de repos sous peine de se voir retirer le bénéfice de la prise en charge.

### CURE THERMALE A BAGNOLES-DE-L'ORNE

L'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Juvigny-sous-Audaine nous prie de communiquer qu'elle a décidé de venir en aide aux camarades dont l'état de santé nécessite une cure thermale à Bagnoles-de-l'Orne. Le petit village, doté de deux hôtels agréés par la Sécurité sociale, est situé seulement à 9 km de la station thermale ; le transport des curistes est assuré, le calme garanti. Vous y trouverez dans un cadre de verdure, deux étangs pour les chevaliers de la gaule, des sites agréables et la forêt toute proche invitante à de longues et merveilleuses promenades.

En accord avec la direction de ces deux hôtels, les prix de pension seront particulièrement étudiés pour nos camarades éventuellement intéressés.»

Pour tous renseignements, écrire à M. Spies, président des A.C.P.G., 61, Juvigny-sous-Audaine.

# Histoire de la Résistance en France

(Juin 1940 - Juin 1941) par H. Noguères, M. Degliame-Fouché et J.-L. Vigier

Tous ceux qui ont lu différents ouvrages sur la Résistance, et plus encore ceux qui les ont écrits, savent combien il est ardu de faire une synthèse claire, complète et vraie des actions innombrables, isolées, hétérogènes de cette période confuse et déchirante. Chacun de nous crierait alors dans son désert et s'agirait à sa manière dans sa nuit. Il est particulièrement difficile de faire la genèse des mouvements de résistance et d'en suivre l'obscure progression en cette première année de l'occupation. Dans le tome I de leur *Histoire*, M. Noguères et ses collaborateurs ont étudié les débuts de la Résistance depuis l'appel du 28 juin 1940 jusqu'à l'agression allemande contre l'U.R.S.S. en juin 1941.

L'ouvrage est divisé chronologiquement mois par mois. Chaque chapitre commence par un tableau récapitulatif des événements du mois en question et se termine par l'énumération des sources et des références. Le lecteur a donc dès l'abord une impression de clarté et de méthode. Sans doute cette chronologie est-elle un peu monotone, mais un autre plan n'aurait peut-être pas permis de suivre simultanément l'action de la France libre et des services alliés, les efforts des officiers résistants de l'armée d'armistice, la naissance des mouvements et des réseaux dans les deux zones.

L'abondante documentation et l'importance de l'enquête faite par les auteurs enrichissent mais alourdissent le livre. Le lecteur se fatigue un peu dans cette galopade éperdue qui le mène sans transition de l'Angleterre à Vichy, de l'Alsace en Espagne, du Pas-de-Calais à Marseille, de la Bretagne en Afrique du Nord. Par ailleurs, dans leur souci de rendre hommage à tous ceux qu'ils ont connus, et en particulier aux « obscurs », aux « sans grade », M. Noguères et ses amis accumulent tellement de noms et de pseudonymes que l'on s'y perd et qu'il devient difficile de suivre à travers les chapitres l'action de tel ou tel agent. Parfois aussi l'on est un peu surpris de l'importance donnée à certains détails dont l'intérêt n'est pas frappant. Par contre, les récits vivants et les témoignages personnels (entre autres exemples, les expériences de parachutage de P. Julitte) sont passionnantes. L'attitude d'un Weil-Curiel, les trahisons d'un Gaveau ou d'un Marty, le terrible démantèlement de réseaux comme ceux de H. d'Estienne d'Orves ou du Musée de l'Homme, bouleversent le lecteur. Si l'ouvrage est touffu, il n'en est pas moins vrai qu'il est une immense fresque de la France en cette année cruciale. Quel incroyable grouillement d'efforts, de luttes, de tâtonnements, de courses désordonnées, d'élangs, de souffrances et d'héroïsme !

Peut-être le caractère chaotique du livre traduit-il mieux encore la complexité des situations et des états d'âme. Que peuvent vous citer ? Les passeurs de la ligne ? Les pêcheurs de Bretagne ? Les mineurs du Nord ? Les lycéens et les étudiants ? Tous ceux qui avaient la tâche difficile, et combien dangereuse, d'établir les liaisons-radio, de créer une presse clandestine, de camoufler du matériel, de régler les parachutages ou de diriger les sabotages ? Tout est à lire. Quant aux portraits de premier plan, les auteurs ne semblent pas avoir voulu en faire systématiquement, mais tout au long des pages se précisent certains visages (Passy, Rémy, J. Moulin, Frenay, Cochet, Vildé, Cassou, Fourcaud, d'Estienne d'Orves, B. Albrecht, Loustaunau-Lacau, etc...)

Il me reste maintenant à vous parler d'un problème délicat : la revue de presse a presque unanimement célébré l'objectivité de cette *Histoire de la Résistance*. Je ne suis pas de cet avis, et ma lecture m'a laissé une impression de malaise. Il est évident que tout au long du livre les auteurs (ou tel d'entre eux) veulent avec une tenace persévérance nous démontrer que le parti communiste s'est engagé dans la Résistance dès la première heure. On veut nous prouver qu'il ne s'agit pas seulement d'initiatives personnelles de membres du Parti, mais de l'engagement communiste en tant que Parti, dans son esprit, dans ses méthodes. A lire certains passages, nous finirions par penser que le Parti communiste a été la cheville ouvrière (sans jeu de mots !) de la Résistance et que nous lui devons l'essentiel de sa naissance, de son organisation et de ses structures. Que de fois trouvons-nous les termes de « mouvement syndicaliste », « résistance communiste » là où nous attendrions « résistance française » ! Que de fois le mot « militant » remplace celui de « résistant » !

Certes, il y a ça et là des efforts réels et sincères d'objectivité. Vers la fin du livre surtout, le problème est posé courageusement ; on nous parle de « communistes déphasés », on nous communique la mise au point de J.-L. Vigier, la lettre du général de Gaulle. Il n'en reste pas moins que tout au long du livre et à propos de chaque action, l'auteur en revient toujours à son idée directrice. J'ai pris sept pages d'annotations sur cet ouvrage, en écrivant en rouge les remarques générales, en bleu celles qui me semblaient tendancieuses. Dois-je dire qu'il y a autant de bleu que de rouge

dans mes notes ? Un seul exemple typique — et j'en pourrais citer bien d'autres : on nous présente la grève dans le Nord comme un acte héroïque de résistance et de patriotisme (ce qu'elle fut sans doute pour certains) ; mais pourquoi nous dire alors (page 420) : « Bientôt, écrit A. Lecœur, toutes les revendications satisfaites, nous donnâmes un avis favorable à la reprise du travail » ?

Enfin l'étude de la Résistance en zone libre m'a paru comporter bien des lacunes d'après ce que j'ai vu moi-même à Clermont-Ferrand ou à Lyon dès cette première année. Je n'ai, en fait, jamais retrouvé dans ce livre le visage de la Résistance que j'ai connu pendant quatre ans. L'activité syndicale, l'idéologie politique n'avaient aucune part dans notre action. Nous pensions travailler pour la France, pour l'honneur, pour la liberté. Rien d'autre.

Quand j'ai appris, beaucoup plus tard, qu'il y avait des communistes avec nous, je me suis félicitée que la Résistance ait réussi à faire l'union sacrée et que nous puissions tous avoir le triste privilège d'être du « Parti des Fusillés ».

Pour conclure, reconnaissons cependant que M. Noguères et ses amis ont eu le courage de faire, sur un sujet déjà si difficile, un travail commun, que les idéologies différentes rendaient encore plus malaisé. Dans un climat de confiance, de respect et d'amitié, ils ont voulu œuvrer ensemble et garder de la Résistance ce qui les avait unis, et non ce qui pouvait les diviser.

Ce n'est pas un mince mérite.

D. GASTINEL.

## Pélerinage de l'A.D.I.R. à Ravensbrück

Il aura lieu du vendredi 6 septembre au mercredi 11 septembre 1968.

Il comprendra la visite de Berlin, en autocar, le samedi 7, le pèlerinage à Ravensbrück le dimanche 8, une journée d'excursion au château de Potsdam le lundi 9, retour à Berlin dans la soirée. Départ de Berlin, le mardi 10, arrivée à Paris, le mercredi 11.

Prix : parcours français, aller et retour Paris-Jeumont : 20 F (1<sup>re</sup> classe) (1/4 de place). Parcours belge, Jeumont - Aix-la-Chapelle : 45 F (1<sup>re</sup> classe) (1/4 de place). Parcours allemand pour les déportées et un accompagnateur, ainsi que pour les parents, frères et sœurs de déportées mortes à Ravensbrück : gratuit.

Circuit allemand : car, repas, hôtel, visas : 260 F.

Total des frais du pèlerinage : 325 F. Pour les personnes n'ayant pas de réduction et désirant se joindre à ce pèlerinage, prix : 260 + 190 = 450 F.

Les camarades qui désirent participer à ce pèlerinage sont instamment priés de s'inscrire à l'A.D.I.R. dès réception du bulletin et au plus tard le 20 juin date limite.

Seules, celles qui seront inscrites recevront le programme détaillé.

Le nombre des participants est limité à 40, capacité d'un autocar.

Un passeport en cours de validité est obligatoire. S'en préoccuper le plus tôt possible.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Michel et Olivier, petits-fils de notre camarade Mme CLAIR, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Haute-Savoie. Annecy, le 3 octobre 1967 et le 1<sup>er</sup> février 1968.

Catherine, petite-fille de notre camarade Mme HARTMANN. Paris, le 27 janvier 1968.

Valérie, petite-fille de notre camarade Mme LEMORE. Sablé-sur-Sarthe, le 1<sup>er</sup> février 1968.

Flore, petite-fille de notre camarade Mme MARIE. Les Ponts-de-Cé, février 1968.

### DÉCÈS

Notre camarade Mme Marie JEANNIC a perdu son frère, M. Yves NORMANT. Penché-en-Plogoff, février 1968.

Notre camarade Mme H. PICARD a perdu son mari. Marigny-le-Chatel, 10 novembre 1967.

Notre camarade Mme SUTRA a perdu son mari. Le Port (Ariège), juillet 1967.

Notre camarade Mme STOFFLER a perdu sa mère. Nancy, octobre 1967.

Notre camarade Mme Suzanne CHEVALIER est décédée, Orléans, janvier 1968.

Notre camarade Mme Marie BARBARY est décédée. Blois, janvier 1968.

Notre camarade Mme LUTTWIG est décédée. Metz, janvier 1968.

Notre camarade Mme BURDET est décédée. Vidauban, 10 mars 1968.

# VIE DES SECTIONS

## Section de la Sarthe

Le dimanche 25 juin 1967 les membres de la Section départementale de la Sarthe, accompagnées de leurs familles, se réunissaient à midi au Mans devant le monument de la Résistance. Une raquette de fleurs fut déposée par Marijo Auduc et Françoise Bobille, filles de nos camarades. Une minute de silence fut observée à la mémoire de tous les camarades disparus en terre de souffrance.

Un déjeuner intime, sous le signe de l'amitié et du souvenir, réunissait tout le monde à l'Auberge de Bagatelle. Ce fut avec un réel plaisir que nous nous retrouvâmes autour d'une table abondamment servie. Des camarades étaient venues d'Angers, de Laval et de Nantes. L'après-midi passa très vite, chacune égrenant ses souvenirs.

Etaient présentes à ce déjeuner : Germaine Croisnet, Madeleine Bobille et sa fille Françoise, Marijo Auduc, Emilie Floquet, qui habite maintenant Aubigné-Racan, et son mari, Claude Stein (Toulou), Miquette Deniau de Nantes, Denise Revers d'Angers, Madeleine Chevalier de Laval. Les familles de nos camarades s'étaient jointes à nous ainsi que des amis de l'A.D.I.R. qui tiennent spécialement à être parmi nous.

Louisette Botuha était également présente; elle, si fragile, avait tenu à nous accompagner. Malgré sa santé délicate, elle n'a jamais manqué un seul de nos rendez-vous. C'est dire sa fidélité à l'A.D.I.R.

Mais chaque chose a une fin, et il fallut se quitter, nous promettant de nous retrouver toutes l'année prochaine dans la même harmonie et la même amitié, cette ambiance caractéristique qui est celle de notre A.D.I.R.

Olga NICOUX.

## Section d'Alsace

Réunion des adhérentes du Haut-Rhin à Mulhouse, le 13 mars 1968.

Je remercie les camarades venues si nombreuses, je souhaite la bienvenue à deux nouvelles adhérentes à l'A.D.I.R. et j'espère que les renseignements et les explications que j'ai pu leur donner leur permettront d'aplanir quelques difficultés et démarches administratives. Pas de problème social dans l'immédiat. Les santés sont un peu branlantes, mais toutes nos camarades sont très confiantes.

Etaient présentes : de Mulhouse, Mmes Bay, Uhl, Pfeiffer. De Thann, Mmes Simonklein, Neff, Seel, Colette et Monique de Schwilgle, de Waldighoffen, Mme Eglin.

Etaient excusées ou empêchées, Mmes Moll, Moeglin, Coulon, Lorraine.

La déléguée n'a pu contacter, à son grand regret, Mmes Kieffer, Hayme-Bloch, Lemble et Conca. Nous nous retrouverons en septembre à Thann.

Cathy STROHL.

## COMMUNICATION

de M. le Directeur Interdépartemental de Strasbourg (Service des soins gratuits) aux Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Afin d'éviter l'abus de visites médicales pratiquées à domicile, M. le ministre des Anciens Combattants a pris les dispositions suivantes :

1<sup>o</sup>) Lorsqu'un bénéficiaire de l'article L. 115 a besoin de soins motivés par l'affection qui lui ouvre droit à pension, mais ne peut se déplacer au cabinet du médecin pour toute autre raison que cette affection, seule la consultation peut, en droit, être prise en charge au titre de l'article L. 115. Toutefois la visite peut être prise en charge, sur avis particulièrement motivé du Médecin Contrôleur interdépartemental, lorsque le bénéficiaire, ayant effectivement besoin de soins pour une affection non immobilisante donnant lieu à pension, se trouve dans l'impossibilité de se déplacer du fait d'un autre syndrome réellement immobilisant ne résultant pas directement des infirmités donnant lieu à pension;

2<sup>o</sup>) Il ne doit pas être versé d'honoraires au titre de l'article L. 115, pas même ceux de la consultation, à un praticien ayant effectué une visite si celle-ci a été principalement motivée pour des soins non motivés par l'affection donnant lieu à pension et, même dans le cas où, à cette occasion, cette affection a été secondairement traitée;

3<sup>o</sup>) Dans le cas où un bénéficiaire appelle le médecin à son domicile au lieu de se rendre à son cabinet et ce pour un simple motif de convenance personnelle, seule la consultation est due au titre de l'article L. 115 et rien n'interdit au médecin de se faire honorer directement par le malade la différence entre les honoraires de la visite et ceux de la consultation et, éventuellement, de l'indemnité kilométrique y afférante;

4<sup>o</sup>) Un médecin appelé en visite auprès d'un bénéficiaire de l'article L. 115, effectivement immobilisé pour une raison médicale, est en droit de se faire régler directement, en totalité ou en partie, l'indemnité kilométrique par le malade lorsque celui-ci n'a pas fait appel au praticien de la même discipline dont le domicile professionnel est le plus proche de sa résidence.

## Section Parisienne

### Dîner de fin d'année

Tous les commandos et tout particulièrement celui du Petit Königsberg, sont invités au dîner de fin d'année qui aura lieu le 10 juin 1968 au restaurant de l'Assemblée nationale. Prix : 20 F.

En espérant vous voir très nombreuses, Marguerite BILLARD vous prie de vous inscrire, soit chez elle, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris-6<sup>e</sup> (Lit. 72.42), soit à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain (Inv. 34.14).

## Section Loiret-Centre

A l'occasion de l'inauguration d'une rue à Salbris, à la mémoire de deux de nos camarades, Mme Petitfils et sa fille Jeannette, la Section Loiret-Centre a réuni ses adhérentes qui ont été ensuite reçues chez M. et Mme Gattignon à Souesmes. Le compte rendu détaillé de cette réunion paraîtra dans le prochain numéro du bulletin.

## RECHERCHE

Qui a connu, Mme Perret-Gentil, née à Echenans le 23 janvier 1918 ? Partie de Belfort, pour être déportée à Ravensbrück en septembre 1943 et morte à Ravensbrück en novembre 1944.

Prière de communiquer les renseignements à l'A.D.I.R.

## Nos Déléguées

A la demande de nos déléguées, lors de l'assemblée générale du 9 mars, nous publions ci-dessous leurs noms et leurs adresses :

*Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Ariège :* Mme AUBA, 1, rue Crémon - 31 - Toulouse.

*Ille-et-Vilaine :* Mme ELIE, 30, quai Du-gau-Trouin - 35 - Rennes. Tél. : 40-25-54.

*Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Landes :* Mlle TERESA, Cité du Grand-Parc, K-6, 416 - 33 - Bordeaux. Tél. : 29-30-74.

*Loire-Atlantique :* Mme DUROEULX, Av. Geoffroy, 44 - Nantes.

*Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir :* Mme FLAMENCOURT, 71, rue du Colonel Morlaix - 45 - Beaugency. Tél. : 89-24-18.

*Loire, Hte-Loire, Ardèche :* Mme GORCE, 41, rue Franklin - 42 - Saint-Etienne. Tél. : 32-94-31.

*Maine-et-Loire :* Mme DÉAN, 4, square de Contades - 49 - Angers. Tél. : 88-38-04.

*Meurthe-et-Moselle, Vosges :* Mme CAYOTTE, 35, boulevard Jean-Jaurès - 54 - Nancy. Tél. : 53-82-35.

*Moselle :* Mme MEYSEMBOURG, 48, rue Schaff - 57 - Sarreguemines.

*Metz :* Mlle FRANÇOIS, 38, rue Saint-Marcel - 57 - Metz. Tél. : 68-35-56.

*Orne :* Mmes COUTARD et CROISE, rue des Réservoirs - 61 - Alençon.

*Puy-de-Dôme, Allier, Corrèze, Creuse, Cantal :* Mlle DEGEORGE, 11, rue Rooverre - 03 - Vichy. Tél. : 98-46-87.

*Bas-Rhin, Haut-Rhin :* Mme STROHL, 24, boulevard de la Marne - 67 - Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

*Rhône :* Mme BAUER, 96, rue Garibaldi - 69 - Lyon.

*Saône-et-Loire (Cluny) :* Mme MOREAU, Station Caltex - 71 - Le Jaillot-Cluny.

*Sarthe :* Mme NICOUX, 23, rue Compain-Laurent - 72 - Le Mans.

*Haute-Savoie :* Mme CLAIR, 23, fg des Balmettes - 74 - Annecy. Tél. : 45-14-78.

*Savoie, Ain, Isère :* Mlle LECOANET, 7, rue Ernest-Filliard - 73 - Chambéry. Tél. : 34-10-46.

*Seine-Maritime :* Mme CAILLIAU DE GAULLE, 4, rue de Palestro - 76 - Sainte-Adresse.

*Suisse :* Mme ROUGET, 11, avenue Bertrand - Genève. Tél. : 46-78-51.

*Var :* Mlle BACHELET, 11, avenue Clémence, Haut-Claret - 83 - Toulon.

*Paris et Région parisienne :* Mme BIL-LARD, 13, rue du Vieux-Colombier - 75 - Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 548-72-42.

## Liste des nouvelles déléguées

*Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort :* Mme HARNISCH, 23, boulevard Joffre - 90 - Belfort, remplace Mme BLAZER.

*Indre-et-Loire :* Mme GOUJON, rue Jeanne-d'Arc - 37 - Langeais, remplace Mme de Poix.

*Nord :* Mme BOURDELET-DUPONT, 33, avenue de la Petite-Hollande - 59 - Marcq-en-Baroeul. Tél. : 72-11-58, remplace Maître MARTINACHE.

Enfin, Mme JOSLIN qui habite maintenant, 10, quai Franqueville, 85 - Les Sables-d'Olonne, nous demande de transmettre cette nouvelle adresse au cas où des camarades désireraient aller la voir. Elle sera très contente de les recevoir.

*Le Gérant-Responsable :* G. Anthonioz  
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris